



Question écrite de la Députée Katrin JADIN

à Monsieur Alexander DE CROO, Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste,
concernant

l'impact de la réduction du prix de l'internet et de la télévision

- déposée le 20 août 2018 -

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Par rapport à nos Etats voisins, les prix pratiqués en Belgique pour la télévision et internet sont plus élevés.

Actuellement, le marché de l'internet haut débit et de la télédistribution est aux mains de trois grands opérateurs très puissants : Telenet, Voo et Proximus.

Pour faire face à cette différence, une solution pour ouvrir le secteur à plus de concurrence a été trouvée. Ces derniers devront permettre à des opérateurs alternatifs de pouvoir utiliser leurs infrastructures (câbles et fibres optiques) avec un prix revu à la baisse.

Cependant, la révolution concerne le système de calcul du prix. Celui-ci sera désormais lié au coût réel du service et non plus au prix que paie le consommateur. On parlerait d'une baisse qui pourrait aller jusqu'à 20% par rapport au prix actuel.

Des sociétés pourraient dès lors se porter candidates dans ce secteur et faire du bénéfice. Les opérateurs alternatifs pourront également proposer l'internet en solo à bas prix.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, mes questions sont les suivantes :

- Comment sera établi le système de calcul ? Quel processus ?
- Combien existe-t-il actuellement de sociétés dans ce secteur ?
- Quelles sont les difficultés pour pénétrer le marché ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2017201824649

Session / zitting :

20172018 (SO)

20172018 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 21/08/2018

Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
4 V.E.M. en M. Ontwikkelingssamenwerking, Digitale Agenda, Telecommunicatie en Post V.P.M. et M. Coopération au développement, Agenda numérique, Télécommunications et Poste	1276	28/09/2018

Internet et télévision. - Impact de la réduction du prix.

Par rapport à nos États voisins, les prix pratiqués en Belgique pour la télévision et Internet sont plus élevés.

Actuellement, le marché de l'Internet haut débit et de la télédistribution est aux mains de trois grands opérateurs très puissants: Telenet, VOO et Proximus.

Une solution pour ouvrir le secteur à plus de concurrence a été trouvée. Les opérateurs devront permettre à des opérateurs alternatifs de pouvoir utiliser leurs infrastructures (câbles et fibres optiques) avec un prix revu à la baisse.

Cependant, la révolution concerne le système de calcul du prix. Celui-ci sera désormais lié au coût réel du service et non plus au prix que paie le consommateur. On parlerait d'une baisse qui pourrait aller jusqu'à 20 % par rapport au prix actuel.

Des sociétés pourraient dès lors se porter candidates dans ce secteur et faire du bénéfice. Les opérateurs alternatifs pourront également proposer l'Internet en solo à bas prix.

1. Comment sera établi le système de calcul?
2. Combien existe-t-il actuellement de sociétés dans ce secteur?
3. Quelles sont les difficultés pour pénétrer le marché?

Internet en televisie. - Impact van de prijsverlaging.

In België betalen we meer voor televisie en internet dan in onze buurlanden.

Momenteel wordt de markt voor breedbandinternet en kabeltelevisie beheerst door drie zeer machtige grote operators, met name Telenet, VOO en Proximus.

Er is een oplossing gevonden om de sector open te stellen voor meer concurrentie. De operators zullen hun infrastructuur (kabels en optische vezels) tegen een lagere prijs ter beschikking moeten stellen van alternatieve operators.

De meest ingrijpende verandering heeft echter betrekking op het prijscalculatiesysteem. Dat zal voortaan gekoppeld worden aan de werkelijke kosten van de dienstverlening en niet langer aan de prijs die de consument betaalt. Daardoor zou de prijs in vergelijking met nu met 20% kunnen dalen.

Bedrijven zouden dan in die sector een aanvraag kunnen indienen en winst kunnen boeken. De alternatieve operators zullen ook enkel internet tegen lage prijzen kunnen aanbieden.

1. Hoe zal het berekeningssysteem opgezet worden?
2. Hoeveel bedrijven telt die sector momenteel?
3. Wat zijn de moeilijkheden om op de markt door te dringen?

Antwoord

1.

Het systeem voor berekening van de prijzen voor toegang tot de kabelnetwerken en het glasvezelnetwerk moet worden ontworpen aan de hand van een kostenmodel. Het model zal ervoor zorgen dat er een verband blijft tussen de prijs en de kosten maar het zal ook een bijkomende vergoeding kunnen toewijzen om rekening te houden met het risico in verband met de investering in netwerken met (erg) hoge snelheid. Dat kostenmodel wordt momenteel ontwikkeld samen met een consultant.

2.

Eenzijds zijn de SMP-operatoren Proximus, Telenet, Brut  l   en Nethys actief in deze sector en anderzijds operatoren die de netwerken van de SMP-operatoren gebruiken: Orange (dat wholesaleproducten van de kabeloperatoren gebruikt), BT, Colt, EDPNet, Schedom (onder de merknaam Dommel), Verizon, United Telecom, Cybernet, Belcenter meer bepaald (die al dan niet gereguleerde wholesaleproducten verstrekt door Proximus gebruiken).

3.

De voornaamste obstakels voor toetreding tot de internetbreedband- en televisieomroepmarkt zijn de noodzaak om te beschikken over een toegangsnetwerk om de eindgebruikers aan te sluiten (het is moeilijk of zelfs onmogelijk om de netwerken van Proximus en van de kabeloperatoren te dupliceren), de schaal- en breedtevoordelen die de grote operatoren genieten, alsook de noodzaak om zendrechten van televisie-inhoud te verwerven.

Réponse

1.

Le système de calcul des prix pour l'accès aux réseaux câblés et au réseau de fibre optique doit être déterminé à l'aide d'un modèle de coûts. Le modèle assurera que le prix conserve un lien avec les coûts, mais il pourra accorder une rémunération supplémentaire pour tenir compte du risque lié à l'investissement dans les réseaux de (très) haut débit. Ce modèle de coûts est en cours de développement à l'aide d'un consultant.

2.

Sont actifs dans ce secteur d'une part les opérateurs puissants Proximus, Telenet, Brutélé et Nethys et d'autre part des opérateurs qui utilisent les réseaux des opérateurs puissants : Orange (qui utilise les produits de gros des câblo-opérateurs), BT, Colt, EDPNet, Schedom (sous la marque Dommel), Verizon, United Telecom, Cybernet, Belcenter notamment (qui utilisent les produits de gros régulés ou non régulés fournis par Proximus).

3.

Les principales barrières pour pénétrer le marché de l'internet haut débit et de la télédistribution sont la nécessité de disposer d'un réseau d'accès pour connecter les utilisateurs finals (il est difficile voire impossible de dupliquer les réseaux de Proximus et des câblo-opérateurs), les économies d'échelle et de gamme dont bénéficient les grands opérateurs, ainsi que la nécessité d'acquiescer les droits pour la diffusion du contenu télévisé.

Vice-eersteminister en minister van Ontwikkelingssamenwerking, Digitale Agenda, Telecommunicatie en Post

Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste



Alexander De Croo